



IMMOBEL
since 1863

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Information réglementée

Bruxelles, le 4 octobre 2019 à 17h40

Clôture anticipée de l'offre publique de 75 millions EUR d'obligations « retail »

L'émission publique lancée par IMMOBEL pour les investisseurs particuliers remporte un grand succès et est sursouscrite presque six fois

Les obligations ont été placées avec succès principalement auprès d'investisseurs particuliers, au terme d'un processus de « book-building » pour lequel BELFIUS et BNP PARIBAS FORTIS ont agi en tant que « Joint Lead Managers ».

Le montant maximum d'un total de 75 millions EUR a été levé. Par conséquent, IMMOBEL a décidé de clôturer la période de souscription plus tôt que prévu, le 4 octobre 2019 à 17 h 30.

Les obligations seront émises le 14 octobre 2019 et admises à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles (code ISIN BE0002671528). Le coupon brut annuel est de 3,000 %. Le taux de rendement actuariel annuel brut s'élève à 2,722 % et le taux de rendement actuariel annuel net s'élève à 1,831 %.

« Cette émission nous permettra de financer le développement ultérieur de notre portefeuille immobilier en Europe. Le succès révèle à nouveau la confiance que l'investisseur particulier a dans notre stratégie », constate Karel Breda, Chief Financial Officer.

Pour cette opération, IMMOBEL a été conseillée par Linklaters et les « Joint Lead Managers » par Allen & Overy.

Le présent communiqué doit être lu avec le Prospectus de Base du 24 septembre 2019 et les Conditions Définitives du 1er octobre 2019 (y compris le résumé spécifique à l'émission qui y est joint), disponible sur le site Internet d'IMMOBEL (www.immobelgroup.com), de BELFIUS (www.belfius.be/IMMOBEL2019) et de BNP PARIBAS FORTIS (www.bnpparibasfortis.be/emissions (néerlandais) ou www.bnpparibasfortis.be/emissions (français)).



Pour plus d'information :

Karel Breda*, Chief Financial Officer

+32 2 422 5 350

Karel.breda@immobelgroup.com

* en tant que représentant de KB Financial Services SPRL

À propos d'IMMOBEL Group :

IMMOBEL est le plus grand développeur immobilier belge coté en bourse. Depuis sa fondation en 1863, le Groupe développe et commercialise des projets urbains novateurs, à l'écoute des besoins des villes et de leurs habitants. Grâce à sa stratégie intelligente et ses 200 talents, IMMOBEL a su diversifier son expertise dans les secteurs résidentiels, de bureaux, de commerces, urbains mixtes ainsi que dans ceux du lotissement et de l'hospitalité, atteignant une capitalisation boursière d'environ 600 MEUR, ce qui lui permet de s'imposer comme un des leaders sur le marché. IMMOBEL poursuit son expansion pan-européenne avec un portefeuille de plus de 1.000.000 m² en développement dans 6 pays (Belgique, Grand-Duché de Luxembourg, Pologne, France, Espagne, Allemagne) et exerce sa responsabilité sociétale en rétribuant une partie de ses bénéfices au soutien de projets caritatifs dans les domaines de la Santé, de la Culture et de l'Inclusion sociale. Le Groupe met en œuvre une vision durable du développement urbain et travaille à devenir une société soucieuse de son impact en CO₂.

Pour plus d'information www.immobelgroup.com



AVIS IMPORTANT

CETTE COMMUNICATION NE DOIT PAS ÊTRE DIFFUSÉE, NI DIRECTEMENT NI INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS OU À DESTINATION DES ÉTATS-UNIS OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION AU SEIN DE LAQUELLE UNE TELLE DIFFUSION EST INTERDITE EN VERTU DE LA LÉGISLATION EN VIGUEUR.

Cette communication ne constitue pas une offre de vente ou de souscription de titres, ni une invitation à faire une offre d'achat ou de souscription de titres. Aucune vente ni souscription ne sera exécutée dans une juridiction dans laquelle l'offre, l'invitation, la vente ou la souscription seraient illégales sans l'enregistrement ou la qualification préalables conformément à la législation financière de cette juridiction.

L'émission, la souscription ou l'achat de titres est soumis à des restrictions légales ou réglementaires spécifiques dans certaines juridictions. IMMOBEL SA décline toute responsabilité afférente à la violation de ces restrictions par un tiers.

Aucune offre publique de titres quelconques, telle que visée dans le présent document, n'est faite aux États-Unis. Les titres auxquels il est fait référence dans le présent document n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrés conformément au US Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act ») ni auprès d'un autre organe de surveillance des titres de tout État ou de toute autre juridiction des États-Unis et ne peuvent être proposés, vendus ou livrés d'une quelconque autre manière, directement ou indirectement, aux États-Unis ou à destination des États-Unis, sauf dans le cadre d'une transaction qui n'est pas soumise ou qui satisfait aux conditions d'une exception applicable aux exigences d'enregistrement visées dans le Securities Act et dans les lois applicables de tout État.

Les titres auxquels il est fait référence dans le présent document n'ont pas été approuvés ni rejetés par la SEC, par un autre organe de surveillance des titres de tout État ou une autre autorité de contrôle des États-Unis, et ces autorités ne se sont pas davantage prononcées sur le caractère adéquat de cette offre ni sur le caractère approprié ou exact de ce document. Toute affirmation du contraire constitue un délit pénal aux États-Unis.

Ce document n'est pas un document d'offre ni un prospectus relatif à l'offre de titres par IMMOBEL SA. Les investisseurs ne peuvent accepter une offre de titres telle que visée dans le présent document ni ne peuvent acquérir lesdits titres, sauf s'ils le font sur la base d'informations fournies dans le Prospectus de Base et les Conditions Définitives. Ce document est une publicité aux fins du Règlement (UE) 2017/1129.